

Pourquoi dois-je fournir une insertion paysagère ?

L'insertion paysagère permet d'illustrer le résultat fini de mon projet par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages.

L'insertion paysagère doit être fournie en couleur en respectant les coloris indiqués dans les autres documents fournis.

Comment réaliser une insertion paysagère ?

L'insertion paysagère peut être fournie à partir d'un photomontage (représentation dessinée sur une photographie ou avec l'aide d'un calque), d'un dessin ou d'une perspective axonométrique (professionnels).



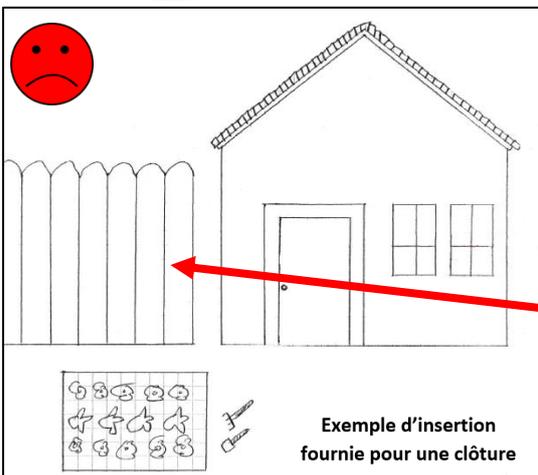
L'insertion paysagère doit être fournie pour toutes les demandes de permis et pour tous les projets situés dans le périmètre des Monuments historiques ou visibles depuis la voirie



Insertions paysagères de deux projets dans une même demande : un abri de jardin et une piscine

Astuce

Plusieurs insertions peuvent être fournies pour permettre une meilleure lisibilité de la demande



Insertions paysagères à proscrire !!

